

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSPE

Séance du vendredi 2 février 2024

16 membres du conseil scientifique étaient présents ou représentés et onze procurations ont été enregistrées à l'ouverture de la séance. Trois procurations n'ont pas pu être attribuées.

Présidente du conseil scientifique

Madame Elsa LANG RIPERT – Directrice de l'INSPE

Vice-présidente du conseil scientifique

Madame Martine JACQUES – Chargée de mission Recherche de l'INSPE

Représentantes des doctorants

Madame Victoria DAVID

Madame Léa CHIMENE

Personnalité extérieure

Monsieur Arnaud MOULY – Enseignant-chercheur à l'INSPE de Franche-Comté – procuration à madame Léa CHIMENE

Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'INSPE

Monsieur Thierry HOHL – LIR3S – procuration à monsieur Olivier GALIBERT

Monsieur Olivier GALIBERT – CIMEOS

Monsieur Daniel RAICHVARG – CIMEOS – procuration à madame Victoria DAVID

Madame Corinne LELOUP – CSGA - procuration à madame Géraldine FARGES

Madame Sophie NICKLAUS – CSGA – procuration à madame Elsa LANG RIPERT

Madame Géraldine FARGES – IREDU

Monsieur Jean-François GIRET – IREDU

Madame Catherine LEBRUERE CHAZAL – IREM – procuration à monsieur Jean-François GIRET

Monsieur Frédéric METIN – IREM – procuration à madame Martine JACQUES

Madame Nathalie CARTIERRE – Psy-DREPY

Monsieur Pierre DE OLIVEIRA – Psy-DREPY - procuration à madame Nathalie CARTIERRE

Invité :

Monsieur Frédéric KAPALA – Représentant CANOPÉ – en visioconférence

Ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023
- 2 – Politique de financement des aides à la publication
- 3 – Bilan de l'exercice 2023
- 4 – Évaluation des projets BQR – 1^{ère} campagne 2024
- 5 – Visibilité de la recherche au sein de l'INSPE via le réseau des INSPÉ
- 6 – Printemps de la recherche en éducation
- 7 – Publication des actes du colloque « Individu et Formation »
- 8 – Questions diverses



Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 10h05.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2023 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2

2 – Politique de financement des aides à la publication

Suite au constat de l'augmentation des montants demandés par les éditeurs pour la publication d'ouvrages scientifiques, madame Martine JACQUES souhaite faire un point sur la politique de financement du conseil scientifique pour ce type d'aide.

Elle précise qu'une réflexion a été menée en amont de cette séance afin de proposer une démarche cohérente et homogène pour l'examen de ces dossiers.

La proposition de la chargée de mission Recherche consiste à ne pas s'imposer de règle prédéfinie pour conserver la plus grande souplesse dans l'étude des demandes. Celles-ci s'apprécieront librement en fonction de leur qualité et de leur intérêt scientifique, avec comme seule contrainte l'enveloppe de crédits ouverte pour répondre à l'ensemble des sollicitations.

Le BQR INSPÉ ne pouvant pas prendre à sa charge l'intégralité d'une publication, madame Géraldine FARGES souhaite qu'un cofinancement soit une condition de recevabilité du dossier.

L'ensemble des membres du conseil opte pour cette solution de souplesse avec la présence obligatoire d'un cofinancement.

3 – Bilan de l'exercice 2023

Le nombre de demandes reçues en 2023 (18) et le nombre d'aides accordées (18) sont rappelés aux membres du conseil. La typologie des dossiers est également détaillée :

- nombre de nouveaux projets : 4
- nombre d'aides à l'organisation d'une manifestation : 4
- nombre d'aides à la publication : 2
- nombre d'aides pour communication lors d'un colloque : 8

Quatre dossiers ont été totalement ou partiellement annulés par leurs porteurs.

Sur les 19 000 € accordés au titre du BQR en 2023 (soit la totalité de l'enveloppe disponible), 13 914 € ont été dépensés, 11 104 € en fonctionnement et 2 810 € en masse salariale.

Le taux d'exécution global est de 73%. Il se situe à hauteur de 95% pour la masse salariale et 69% en fonctionnement. Ce dernier pourcentage aurait pu être plus conséquent sans une incompréhension concernant la prise en charge de quelques dépenses.

Monsieur Jean-François GIRET regrette cette difficulté parfois à effectuer les bonnes démarches pour utiliser les crédits alloués par le conseil scientifique.

Madame Martine JACQUES souligne qu'elle informe déjà les demandeurs de la nécessité de prendre contact avec le service financier de l'INSPE. Elle précise également qu'elle sera plus insistante sur ce point dans les futures réponses qu'elle enverra.

3

Pour terminer ce point relatif au bilan 2023, il est précisé qu'aucun reliquat de l'année précédente ne viendra entamer l'enveloppe BQR INSPE pour 2024.

La directrice de l'INSPE et la chargée de mission Recherche mettent en évidence avec satisfaction que le suivi mis en place commence à porter ses fruits avec un taux d'exécution en hausse et une absence de reliquat à prendre en charge cette année.

4 – Évaluation des projets BQR – 1^{ère} campagne 2024

Les projets à l'ordre du jour de ce conseil sont au nombre de 5. Le montant total des demandes s'élève à 12 859 € (5 145 € en fonctionnement et 7 714 € en masse salariale).

Madame Martine JACQUES présente les dossiers ci-dessous avec l'appui des experts désignés pour l'examen de chaque demande.

Suite aux échanges, il a été décidé ce qui suit :

- concernant le projet intitulé « communiquer pour réussir au lycée (CoRaL) » déposé par madame Ariane PICARD. La demande porte sur des frais de déplacement (800 €), sur l'achat de matériel informatique (800 €) et sur la prise en charge de 150 heures de vacations (2 309 €) pour un montant total de 3 990 €.

À l'unanimité, les membres du conseil scientifique décident d'attribuer la somme de 3 190 €. La mission se déroulant en 2025, un dossier devra être reformulé l'année prochaine.

- concernant le projet intitulé « les évaluations du système éducatif français » déposé par madame Cathy PERRET. La demande porte sur la prise en charge de 225 heures de vacations pour un montant de 5 324 €.
Suite à l'expertise de ce dossier, les membres du conseil décident de ne pas financer des heures de vacations pour un travail de vulgarisation, la vocation du BQR étant de soutenir des travaux dans le domaine de la recherche. La porteuse du projet se verra cependant proposer la possibilité de déposer une demande d'aide à publication lorsque l'ouvrage sera finalisé.
- concernant la demande d'aide à la publication d'un ouvrage intitulé « accompagner la migration. Des représentations à l'action » déposée par madame Caroline RAULET MARCEL. La porteuse du projet sollicite la somme de 500 €.
Unaniment, les membres du conseil attribuent la totalité de la somme.
- concernant le dossier de madame Joelle DEMOUGEOT LEBEL pour sa participation au colloque AIPU (association internationale de pédagogie universitaire) qui aura lieu du 28 au 31 mai à Sherbrooke. La demande à hauteur de 1 045 € porte sur la moitié des frais de mission. La seconde partie sera prise en charge par le centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE).
À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 1 045 €.

Madame Martine JACQUES ne participant ni aux débats, ni aux votes relatifs à sa demande, c'est la présidente du conseil scientifique qui prend en charge la présentation.

4

- concernant ce dossier pour une aide à l'organisation d'une manifestation scientifique intitulée « lecture et trace : mémoire, interprétation, imaginaire et création », une participation à hauteur de 2 000 €, sur un budget prévisionnel de 5 000 €, est sollicitée.
Les membres du conseil scientifique décident d'octroyer la totalité de la somme demandée.

Suite à l'expertise des dossiers, il est décidé de rajouter quelques items au formulaire de demande de soutien pour communication scientifique lors d'un colloque afin que soient plus détaillées les références bibliographiques et la méthodologie mobilisée. Il sera également demandé si la communication est adossée à un projet déjà soutenu financièrement par le BQR INSPE.

À l'issue de l'examen des dossiers présentés ce jour, le montant total du financement accordé s'élève à la somme de 6 735 € (4 345 € en fonctionnement et 2 390 € en masse salariale).

Cette première campagne BQR 2023 a conduit à l'attribution de 35 % des crédits ouverts sur l'année.

5 – Visibilité de la recherche au sein de l'INSPE via le réseau des INSPE

Madame Martine JACQUES fait part aux membres du conseil d'un tableau qui a été diffusé à l'ensemble des enseignants chercheurs afin de mettre à jour et d'enrichir l'annuaire de recherche sur le site du réseau de l'INSPE.

Ce document vise à améliorer la visibilité de la recherche au sein des INSPÉ et constituera également un outil pour identifier des experts et/ou spécialistes dans différents domaines de recherche.

Elle signale que le problème rencontré avec les menus déroulants dans ce fichier est à présent corrigé, et indique qu'un nouvel envoi sera fait dans la journée.

Madame Elsa LANG RIPERT souligne que cette visibilité accrue doit permettre la valorisation de la recherche dans les INSPÉ et aux enseignants chercheurs d'être plus facilement reconnus comme personnes ressources dans leurs domaines spécifiques.

Monsieur Jean-François GIRET soumet l'idée qu'un fichier recensant l'ensemble des thèses soit réalisé sur le même principe. La directrice et la chargée de mission Recherche indiquent qu'elles vont remonter cette idée au niveau du réseau des INSPÉ.

6 – Printemps de la recherche en éducation

Madame Martine JACQUES rappelle que le printemps de la recherche aura lieu les 15 et 16 mai à Amiens sur la thématique suivante « bien-être à l'école : quels enjeux de formation ? ». Elle mentionne également l'organisation de cycles de webconférences entre les mois de mars et mai.

Concernant l'appel à posters, la chargée de mission Recherche espère que des propositions seront transmises par les doctorants de l'INSPÉ.

5

7 – Publication des actes du colloque « Individu et Formation »

La vice-présidente du conseil scientifique présente un point d'étape sur la suite donnée au colloque « Individu et Formation » organisé par notre composante et financé intégralement par le BQR INSPÉ.

Sur les vingt communications, quinze articles vont être proposés à la publication.

D'après un calendrier prévisionnel et selon les dates de retour des experts, le manuscrit devrait être prêt au mois de mai.

Elle indique qu'une demande d'aide à la publication sera présentée lors du conseil scientifique du mois de juin pour la 2^{ème} campagne BQR INSPÉ 2024.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil scientifique lève la séance à 11h45.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT

